

Formations complémentaires

Brevet de Surveillant de Baignade (BSB)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une bonne aisance dans l'eau et sous l'eau,
- s'engager dans la formation complémentaire au Bac Pro.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Natation 1 h par semaine sur 1 ou 2 ans,
- formation secourisme spécifique par des moniteurs qualifiés,
- formation théorique autour de la législation.

CONTENUS DE LA FORMATION

- Rôle et fonction du surveillant de baignade,
- réglementation des baignades,
- organiser les baignades,
- prévenir les risques de noyade,
- porter assistance au noyé,
- gestes de première urgence,
- faire découvrir les milieux aquatiques,
- premières approches de l'eau,
- préparer en équipe les animations autour de l'eau.

Contact : Syndie LEPEU

Tél. : 03 84 47 16 77

Mél : syndie.lepeu@educagri.fr

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 17 ans au 1^{er} jour de la formation
- avoir le goût du contact avec le public et de l'animation,
- s'engager dans la formation complémentaire au Bac Pro ou BTS.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 8 jours de stage de formation générale au mois de juin de l'année scolaire en cours au lycée,
- 14 jours de stage pratique pendant des vacances scolaires en Centre d'Accueil pour Mineurs,
- 6 jours de stage d'approfondissement selon un thème proposé au lycée ou de manière isolée dans un délai de 30 mois maximum.

Formations complémentaires

CONTENU DE LA FORMATION

- Apports théoriques (législation, responsabilité de l'animateur, connaissance de l'enfant, organisation de l'accueil, organiser une activité),
- pratique d'activité,
- temps de réflexion sur différents thèmes (autorité de l'animateur, enfant handicapé...),
- élaboration d'un projet d'animation,
- technique de recherche d'un stage pratique,
- stage pratique,
- approfondissement sur un thème choisi.

Contact : Thibault CLEMENT

Tél. : 03 84 47 16 77

Mél : thibault.clement@educagri.fr



Animateur d'Équitation (AE)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer l'accueil des publics & la promotion des activités d'un établissement équestre

Participer à l'encadrement de l'équitation jusqu'aux premiers niveaux de compétition

Assurer l'entretien des équidés & des infrastructures

CONDITIONS D'ADMISSION

- 16 ans en apprentissage ou 18 ans pour passer les épreuves hors apprentissage
- Titulaire d'un PSC 1 ou équivalent
- Galop 5 en apprentissage ou Galop 6 hors apprentissage
- Entretien de motivation

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Titre fédéral de niveau 3

CONTENUS DE LA FORMATION

Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres
Maîtrise des techniques équestres
Soins et entretien des équidés et des infrastructures

Gestion des activités, environnement institutionnel et règlementaire

POURSUITE D'ÉTUDES

BPJEPS Activités

DEJEPS mention Sports Equestres

CS Education & Travail des Jeunes Equidés

CS Utilisation & Conduite d'Attelages de Chevaux

ET APRÈS ?

Animateur d'Equitation

Enseignant d'équitation

Cavalier Soigneur

Contact : Tél. : 03 84 47 16 77

Mèl : legta.lons-le-saunier@educagri.fr

MANCY
Lons-le-Saunier

LYCÉE - CFA - FERME EQUESTRE

410 montée Gauthier Villars - BP 50320

39015 Lons-le-Saunier Cedex

Lycée : legta.lons-le-saunier@educagri.fr

CFA FC : cfa.lons-le-saunier@educagri.fr

